



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
28 Mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le VINGT-HUIT MARS à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Etaient présents : L.BISCARRAT – Maire / J.C.AILLOT – G.A.FLEURY – G.CLEMENSON – C.MAFFRE – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint / M.CHRETIEN – H.FAURE – P.RELING – A.SCIACQUA-LERIDON – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – L.BUFFA – P.BELMONTET – T.FLEGON – P.VERGER – Conseillers Municipaux

Excusés représentés : G.RATAJEZAK par G.A.FLEURY / C.ORTIZ par A.DEL BASSO / S.MOLINET-LECLAIRE par F.PANZA
M.C.FOLIO par T.VERMEILLE / S.TRIBOLET par L.BUFFA

Excusés non représentés : L.CHAVANY – P.R.MARTIN – E.CRETIN-RAFFET – A.PERIN

Secrétaire de séance : Sonia CAPPEAU-FREJABUE

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services qui ne participe pas aux débats

La séance est déclarée ouverte à 19 h 05.

Le Conseil Municipal :

- **DESIGNE à l'unanimité**, Mme Sonia CAPPEAU-FREJABUE en qualité de secrétaire de séance.
- **PREND ACTE** de la communication par M. le Maire de la décision prise en vertu de ses délégations de pouvoir :
* Décision n° 2019-D-002 du 18 Février 2019 – souscription d'un avenant n°1 au marché public conclu avec l'entreprise SRV BAS MONTEL de SORGUES, relatif aux travaux d'aménagement de la Source et du lavoir pour un montant de 10 449.60 € TTC ce qui porte le montant total du marché à 141 150.60 € TTC.
- **APPROUVE par 21 voix pour, 2 abstentions (P.BELMONTET / T.FLEGON)**, le principe de signature d'un bail emphytéotique administratif entre la Commune de Jonquières et le Syndicat de la Via Venaissia concernant l'ancienne gare, la maison de garde-barrière, l'ancien abri voyageurs et les abords.
- **APPROUVE par 22 voix pour, 1 abstention (P.VERGER)** le schéma de mutualisation élaboré par la Communauté de Communauté du Pays Réuni d'Orange.
- **APPROUVE à l'unanimité**, dans le cadre de la protection fonctionnelle, le remboursement à un agent territorial du montant de la consignation dont il a dû s'acquitter.
- **APPROUVE à l'unanimité**, l'organisation de la 23^e édition de la journée provençale qui se déroulera le 19 mai 2019 ainsi que les demandes de subvention afférentes auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental.
- **DECIDE par 22 voix pour, 1 abstention (P.VERGER)**, la prescription de la modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme.
- **SOLLICITE à l'unanimité**, l'octroi d'une subvention auprès de la Fédération Française de Football dans le cadre de l'aménagement d'un vestiaire arbitre féminin.

- **DECLARE à l'unanimité**, que le compte de gestion du budget principal 2018, dressé par le Receveur Municipal, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, tel que résumé comme suit :

		Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes nettes		836 455.34	4 981 717.93	5 818 173.27
Dépenses nettes		1 635 738.87	4 796 452.28	6 432 191.15
RESULTAT DE L'EXERCICE :	Excédent	-	185 265.65	-
	Déficit	799 283.53	-	614 017.88

- **DECLARE à l'unanimité** que le compte de gestion du budget eau potable 2018, dressé par le Receveur Municipal, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, tel que résumé comme suit :

		Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes nettes		55 944.21	121 413.24	177 357.45
Dépenses nettes		70 762.24	59 567.36	130 329.60
RESULTAT DE L'EXERCICE :	Excédent	-	61 845.88	47 027.85
	Déficit	14 818.03	-	-

- **DECLARE à l'unanimité**, que le compte de gestion du budget assainissement 2018, dressé par le Receveur Municipal, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, tel que résumé comme suit :

		Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes nettes		615 713.42	200 695.45	816 408.87
Dépenses nettes		506 029.66	122 060.12	628 089.78
RESULTAT DE L'EXERCICE	Excédent	109 683.76	78 635.33	188 319.09
	Déficit	-	-	-

- **APPROUVE à l'unanimité**, M. le Maire ne prenant pas part au vote, le compte administratif 2018 du budget principal pouvant se résumer comme suit :

Fonctionnement :

- Dépenses : 4 796 452.28 €
- Recettes : 5 420 616.61 €
- Excédent de clôture : 624 164.33 €

Investissement :

- Dépenses : 1 635 738.87 €
- Recettes : 2 025 951.03 €
- Excédent de clôture : 390 212.16 €
- Reste à réaliser Dépenses : 1 413 495.00 €
- Reste à réaliser Recettes : 666 023.00 €
- Besoin de financement : 357 259.84 €

- **APPROUVE à l'unanimité**, M. le Maire ne prenant pas part au vote, le compte administratif 2018 du budget eau potable pouvant se résumer comme suit :

Fonctionnement :

- Dépenses..... : 59 567.36 €
- Recettes..... : 155 930.62 €
- Excédent de clôture..... : 96 363.26 €

Investissement :

- Dépenses..... : 70 762.24 €
- Recettes..... : 193 549.74 €
- Excédent de clôture..... : 122 787.50 €

- **APPROUVE à l'unanimité**, M. le Maire ne prenant pas part au vote, le compte administratif 2018 du budget assainissement pouvant se résumer comme suit :

Fonctionnement :

- Dépenses	: 122 060.12 €
- Recettes	: 240 723.69 €
- Excédent de clôture	: 118 663.57 €

Investissement :

- Dépenses	: 506 029.66 €
- Recettes	: 675 735.22 €
- Excédent de clôture	: 169 705.56 €
- Reste à réaliser Dépenses	: 229 896.37 €
- Reste à réaliser Recettes.....	: 133 368.00 €

- **APPROUVE par 21 voix pour, 2 abstentions (P.BELMONTET / T.FLEGON)** l'affectation des résultats 2018 au budget principal 2019.
- **DONNE ACTE** à M. le Maire de la présentation du bilan des transactions immobilières réalisées en 2018.
- **CONSTATE à l'unanimité**, les restes à réaliser et les transferts de report des budgets eau et assainissement 2018.
- **APPROUVE à l'unanimité**, la clôture des budgets eau et assainissement et l'intégration des éléments de l'actif et du passif dans le budget principal 2019.
- **A l'unanimité, PREND ACTE** de la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2019 et **PROCEDE** au débat d'orientation budgétaire.
- **ENTEND** diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Fait à JONQUIERES le 29 Mars 2019,

Le Maire,
Louis BISCARRAT

La Secrétaire de Séance,
Sonia CAPPEAU-FREJABUE